

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 10 MAI 2010
au siège 34 Grand'Rue à Rombas

Sous la présidence de Monsieur FOURNIER

L'an DEUX MILLE DIX, le dix du mois de MAI à 18H30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 03 MAI 2010.

Présents : MM. FOURNIER, DIEDRICH, ZIMOCHE, DROUIN (à partir du point 2.2), WATRIN, MATELIC, MULLER, CORRADI, SERREDSZUM, VOLLE, HALTER et PIERON.

Membres ayant donné procuration :
M. SCHWEIZER à M. MATELIC

Absent excusé : M. ARGUELLO

Absent : M. DROUIN (du point 1.1 au point 2.1 inclus)

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON et FELLY et Mme D'AMATO.

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Il sollicite, ensuite, l'autorisation de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- 5. Fond de Solidarité pour le Logement – Détermination de la cotisation 2010**
- 6. P.A.C. « Belle Fontaine » – Bâtiment d'accueil d'entreprise – Cession de la Cellule N°1**

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- ACCEPTE que les points 5 et 6 soient rajoutés à l'ordre du jour.

1. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1.1 DB 2010-27 - Parc d'activités communautaire « Champelle » - Cession de terrains à la Société « La Fournée Dorée Lorraine »

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de céder à la S.A.S. « La Fournée Dorée Lorraine », ou à toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire, les parcelles de terrains cadastrées, comme suit :

BAN DE SAINTE MARIE AUX CHENES

- Section 34 n° 330/91 de 4 a 07 ca
- Section 34 n° 332/91 de 2 a 22 ca
- Section 34 n° 334/91 de 13 a 93 ca

- FIXE le prix de cette cession au prix de :
 1. 78,34 € HT le m2, pour la parcelle cadastrée Section 34 n° 330/91 conformément à l'estimation de « France Domaine » en date du 19 avril 2010,
 2. et 7,63 € HT, pour les parcelles cadastrées Section 34 n° 332/91 et 334/91, conformément à l'estimation de « France Domaine » en date du 20 avril 2009.

- Et AUTORISE le Président à signer tous les actes relatifs à ce transfert de propriété.

1.2 DB 2010-28 - Parc d'activités communautaire « Belle Fontaine » - Rachat d'un terrain cédé à la Société « Le Fournil de la Vallée de l'Orne»

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- SOLLICITE la rétrocession des terrains cadastrés :
 - Ban de CLOUANGE – Lieudit « L'Orne » - Section 6 n° 118/35, d'une superficie de 34,11 ares,
 - Ban de ROSSELANGE – Lieudit « Croué » - Section 9 n° 158/14 d'une superficie de 15,74 ares,au profit de la Communauté de Communes moyennant le paiement, au profit de la Société « Le Fournil de la Vallée de l'Orne », d'une indemnité égale au prix d'acquisition, par cette Société, des terrains concernés, soit 38.035,55 €,

- et AUTORISE le Président à signer tous les actes et documents relatifs à ce transfert de propriété.

2. LOGEMENT ET CADRE DE VIE

2.1 DB 2010-29 – Opération Ravalement de façades – Extension du périmètre au passage Foch à Moyeuivre-Grande

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, EMET un avis favorable sur l'intégration du passage Foch de la Commune de Moyeuivre Grande au périmètre d'éligibilité aux subventions « ravalement de façades ».

2.2 DB 2010-30 – Opération Pass foncier – Demande présentée par la Commune de Roncourt en vue de la modification des critères d'éligibilité des logements collectifs

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de revoir la demande de Monsieur le Maire de la commune de Roncourt lors de l'examen des critères pour l'année 2011.

2.3 DB 2010-31 - Opération Ravalement de façades - Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement des subventions à divers particuliers dans le cadre de « l'Opération Ravalement de façades » pour un montant total de 1830 € TTC.

2.4 DB 2010-32 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) - Versement de subventions.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement des subventions à divers particuliers dans le cadre de « l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat » pour un montant total de 7359.83 € TTC.

2.5 DB 2010-33 – Opération « Pass Foncier » - Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de procéder au versement des subventions à divers particuliers dans le cadre de « PASS FONCIER » pour un montant total de 14 500 € TTC.
- AUTORISE le Président à signer les conventions à passer avec les bénéficiaires.

3. PETITE ENFANCE

3.1 Analyse de l'intégration dans les compétences communautaires du Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M.) et de la Halte-Garderie de Rombas

Monsieur CORRADI apporte un complément d'informations sur les modalités d'intégration du Réseau d'Assistantes Maternelles et de la Halte-Garderie de Rombas dans la compétence « Petite enfance ».

4. ADMINISTRATION GENERALE

4.1 DB 2010-34 - Passation d'une convention avec l'Etat en vue du recrutement d'un salarié dans le cadre du dispositif « Contrat d'accompagnement dans l'emploi – C.A.E. »

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de créer un emploi d'agent administratif dans le cadre du dispositif « contrat d'accompagnement dans l'emploi ».
- FIXE la durée initiale de ce contrat à 6 mois renouvelable, éventuellement, dans la limite de 24 mois,
- FIXE la durée du travail du salarié qui sera recruté dans le cadre de ce dispositif à 35 heures par semaine,
- FIXE le montant de la rémunération sur la base du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail.
- et AUTORISE le Président à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec Pôle emploi pour ce recrutement.

4.2 DB 2010-35 - Versement du solde de la subvention attribuée à l'Amicale du personnel de la CCPOM (CCPOM Convivialité).

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de procéder au versement du solde de la subvention au profit de l'Amicale du Personnel (CCPOM Convivialité) pour un montant de 7500,00€.

5. DB 2010-36 - FOND DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT - DETERMINATION DE LA COTISATION 2010

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de procéder au versement de la cotisation 2010 au Fonds de Solidarité pour le Logement sur la base de 0.30€ par habitant.
- AUTORISE le Président à signer la convention à passer, à cet effet, avec le Conseil Général de la Moselle et l'Etat qui administre les Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL).

6. DB 2010-37 – PARC D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRE « BELLE FONTAINE » - BATIMENT D'ACCUEIL – LOCATION DE LA CELLULE N° 1 A LA S.A.R.L. « S.T.C. - CASEL».

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de louer le local n°1 du Centre d'Accueil d'Entreprises situé sur le parc d'activités communautaires « Belle Fontaine » à la S.A.R.L. « S.T.C. CASEL » dont le siège social est situé à 57780 ROSSELANGE, Zone artisanale de la Vallée de l'Orne.
- FIXE le montant du loyer à 1 197,82€ HT par mois
- EXONERE la S.A.R.L. « S.T.C. CASEL » du paiement du loyer pour les deux premiers mois de location en contrepartie de l'obligation qui lui est faite de procéder au nettoyage et à la remise en état des locaux qui lui seront loués.
- AUTORISE le Président à signer le bail à passer à cet effet avec la S.A.R.L. « S.T.C. CASEL », ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire.

7. INFORMATION ET COMMUNICATIONS

Le Président donne communication des différents tableaux de bord, à savoir :

- Tableau de bord d'activités au 30/04/2010
- Tableau de bord financier au 30/04/2010
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 30/04/2010
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 30/04/2010
- Tableau de bord « O.P.A.H. » au 30/04/2010
- Tableau de bord « Pass Foncier » au 30/04/2010
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/04/2010

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h00.

Rombas, le 11 mai 2010

Affiché le 12/05/2010

Le Président,



Lionel Fournier